

Déclaration de consentement du patient à l'adhésion à « Mon Dossier Santé » (Dossier Électronique du Patient, DEP)

Possédez-vous déjà un DEP ?	□ Oui¹	□ Non	□ Je ne sais pas¹				
1. Coordonnées du patient(e)							
Nom * :	Prénom * :						
Date de naissance * :	_ Sexe	*: □ M	□ F				
Rue / N° * :							
NPA / localité * :							
E-mail * :	Tél. * :						
N° AVS² * :							

2. Récapitulatif des informations importantes relatives au DEP

Je confirme avoir reçu, lu, compris et accepté le document « Informations aux patients utilisant Mon Dossier Santé ». J'ai bien compris le but et le fonctionnement du DEP (Dossier Électronique du Patient), le type de données relatives à ma santé pouvant y être enregistrées, les droits d'accès à ces dernières, ainsi que mes droits.

En particulier, je suis informé(e) des possibilités suivantes à ma disposition :

- Attribuer des niveaux de confidentialité à mes informations médicales
- Octroyer des droits d'accès à des professionnels de la santé
- Désigner un représentant chargé de gérer mon DEP
- Demander à des professionnels de la santé de ne pas faire figurer certains documents dans mon DEP
- Révoquer en tout temps mon consentement à l'ouverture du DEP sans motiver ma décision, avec l'assurance que toutes les données qui y figurent seront effacées

¹ Merci de remplir l'annexe 1 à la fin de ce document

² Cf. https://www.ch.ch/fr/avs/

Page 2



Je suis informé(e) que je ne peux posséder qu'un seul DEP à la fois.

Je suis informé(e) que les fournisseurs DEP peuvent avoir recours à des tiers pour accomplir leurs tâches, en particulier celles liées à l'utilisation des infrastructures et des applications informatiques.

Je suis informé(e) que les données personnelles contenues dans ce document sont collectées uniquement afin de pouvoir adhérer à la CR DEP NE dans les meilleures conditions. Ces données sont strictement limitées à l'usage de la CR DEP NE et stockées dans un fichier protégé. Cependant, mes nom, prénom, date de naissance et sexe sont accessibles aux professionnels de la santé même s'ils n'ont pas accès à mon DEP, afin de permettre le dépos de données médicales dans le bon DEP. Un professionnel que j'ai autorisé ou accédant en mode d'urgence à mon DEP aura également accès à mes données médicales.

Je suis informé(e) que pour pouvoir me connecter à mon DEP, je dois disposer d'un moyen d'identification électronique (e-ID) certifié compatible avec « Mon Dossier Santé »³. Cette e-ID est obligatoirement utilisée pour accéder à « Mon Dossier Santé ».

Je suis informé(e) que, sauf indication contraire de ma part :

- ➤ Les professionnels de la santé qui me suivent transfèrent les données relatives à mon traitement dans mon DEP ; elles sont ainsi accessibles en ligne aux professionnels de la santé possédant les droits d'accès requis
- Le niveau de confidentialité « normal » est automatiquement attribué aux nouvelles données enregistrées dans mon DEP
- Les droits d'accès que j'ai attribués s'appliquent par défaut pour une durée indéterminée, à l'exception des groupes de professionnels de la santé
- ➤ En cas d'urgence médicale, les professionnels de la santé peuvent accéder à mes données classées au niveau de confidentialité « normal », même sans avoir reçu de droit d'accès, pour autant que je n'ai pas désactivé cette option
- Les personnes qui intègrent un groupe de professionnels de la santé reçoivent automatiquement les droits d'accès que j'ai accordés à ce groupe

Conformément à la loi fédérale sur la protection des données, je dispose d'un droit étendu d'information, de rectification et de suppression des données.

_

³ Cf. www.mondossiersante.ch/faq/, rubrique « Moyen d'identification électronique (MIE) »

Page 3



J'attribue des droits d'accès initiaux pour une durée indéterminée aux personnes/entités suivantes. Seule exception, les droits d'accès octroyés à un groupe doivent obligatoirement être limités dans le temps, c'est pourquoi la CR DEP NE limite par défaut cet accès à 1 an. Je pourrai modifier ces droits une fois mon identité électronique certifiée obtenue (cocher toutes les cases pertinentes) :

	Médecin traitant :								
	RHNE								
	CNP								
	Clinique Volta								
	☐ Autres établissements de soins :								
	EMS:								
	Soins à domicile (p. ex. NOMAD) :								
	Pharmacie :								
	Infirmier/ère indépendant(e) :								
	le cas où j'octroie des droits d'accès à mon médecin traitant, j'accepte qu'il puisse déléguer se es droits d'accès à d'autres professionnels de la santé :								
□ Ou	i □ Non								
confid désign	roits d'accès ainsi octroyés permettent d'accéder aux informations possédant un niveau de entialité « normal » (choix par défaut). Veuillez noter qu'un prestataire de soins que vou nez ici peut ne pas encore être membre de la communauté de référence et, de ce fait, ne pair accéder à votre dossier santé.								
Je sou	haite que la langue de mon dossier électronique soit :								
⊐ Frar	nçais □ Allemand □ Italien □ Anglais								

Page 4



3. Signature

Par ma signature, je confirme être dûment renseigné quant aux modalités liées à « Mon Dossier Santé » et donne expressément mon consentement à l'ouverture d'un DEP, confirmant ainsi bénéficier de l'autorité nécessaire pour ce faire, conformément au document « Détermination de la personne habilitée à ouvrir un DEP ».

Lieu, date * :			
Signature du patient ⁴ :			

Veuillez également joindre au présent consentement la copie couleur recto/verso de votre carte d'identité nationale en cours de validité OU la copie couleur de votre passeport en cours de validité (pages des données personnelles + signature).

Sans cela, nous ne serons pas en mesure d'ouvrir votre dossier santé.

En cas de consentement par correspondance, merci de renvoyer cette déclaration dûment signée par courrier uniquement à l'adresse suivante :

Mon Dossier Santé (SP DEP NE) C/o Service de la santé publique Rue des Beaux-Arts 13 2000 Neuchâtel

Annexes:

- Détermination de la personne habilitée à ouvrir un DEP
- Informations aux patients utilisant « Mon Dossier Santé »
- Procédure d'obtention d'une identité électronique sécurisée et mise en correspondance avec le compte DEP
- Procuration de gestion du DEP par un représentant (facultatif)

Ces documents sont disponibles au téléchargement à la page suivante :

https://www.mondossiersante.ch/telechargements/

⁴ Ce champ est obligatoire lorsque le patient possède la capacité de discernement. En cas de représentation légale, le point 4 est à remplir obligatoirement.